

Gros travaux à l'usine d'incinération de Saint-Pantaléon-de-Larche

## La valorisation énergétique comme credo

Le Syttom 19 effectue d'importants travaux pour améliorer son système de traitement de fumées et augmenter la récupération d'énergie sur son site de Saint-Pantaléon-de-Larche.

'unité de valorisation énergétique (UVE) de Saint-Pantaléon-de-Larche (autrement dit, l'usine d'incinération) a désormais quarante-et-un ans de bons et loyaux services à son actif. Si elle a déjà subi de multiples travaux et mises aux normes au cours de son histoire, le président du Syttom 19 (syndicat de transport et de traitement des ordures ménagères), René Planade, souhaite désormais qu'elle soit une vitrine sur laquelle se calquent d'autres usines.

Pour ce faire, l'UVE s'est transformée en petite fourmilière durant le mois de novembre. Habituellement, vingt-trois employés travaillent sur le site mais du 4 novembre au début du mois de décembre, l'usine était fermée et une centaine d'ouvriers se sont activés pour participer à la transformation du système de traitement de fumées, à la remise en état du filtre à manches et aux préparatifs de l'installation d'une turbine.

## Moderniser et valoriser

Le système de traitement de fumées est passé d'un traitement dit humide à-un traitement dit sec. Cela pour améliorer sa performance environnementale en diminuant les rejets dans l'atmosphère mais aussi pour optimiser la récupération d'énergie car « valoriser est le maître-mot », selon René Planade. « Nous disposons d'une source d'énergie considérable, il seráit dommage de ne pas en profiter ».



Les travaux sont encore en cours à l'arrière du bâtiment malgré la réouverture de l'usine début décembre.

Grâce à la modification du système, l'usine, qui produisait jusque là 120 000 tonnes de vapeur par an, va désormais en produire 100 000 supplémentaires. La firme Blédina, qui en achetait jusque là 40 à 50000 tonnes annuelles est intéressée pour en acheter un peu plus. Cette vapeur sert également déjà à chauffer les serres municipales accolées à l'UVE.

La production excédentaire sera revendue à EDF à partir de 2015. D'où la construction d'une turbine qui se poursuivra en 2014 pour une mise en service prévue à l'automne 2014.

## La transparence, rien que la transparence

« C'est un véritable outil de valorisation énergétique mais le traitement sec a également un avantage esthétique. Le panache de fumée blanche qui se dégageait jusque là sera désormais quasiment inexistant, hormis quand le climat extérieur sera très humide », ajoute le président du Syttom 19.

Du fait de l'agitation de ces dernières semaines aux alentours de l'usine, « les gens se sont posés des questions, c'est pourquoi nous souhaitons expliquer ce que nous avons fait. Nous n'avons rien à cacher, au contraire. Les analyses que nous effectuons sur nos émissions gazeuses polluantes sont disponibles sur notre site internet. Ces analyses sont déjà très satisfaisantes et bien en dessous des seuils autorisés mais nous souhaitons baisser le curseur au maximum vers le zéro car nous nous devons d'être

irréprochables. » Une question de convictions...

Les travaux concernant la turbine s'élèvent à 4760 000 € tandis que ceux de remise en état du filtre à manches ont coûté environ 1 million d'euros. Le Syttom espère d'ailleurs que le coût de celui-ci sera assumé par l'ancien exploitant de l'usine (jusqu'au 31 décembre 2012) avec lequel le syndicat est en contentieux.

Jean-Édouard BEAUVALET



René Planade, le président du SYTTOM 19, est fier du travail accompli depuis 2008 à l'UVE de Saint-Pantaléon-de-Larche.